

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du Jeudi 7 Septembre 2017

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1^{er} étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.2.1, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 7.1, 7.2, 7.3, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9

La séance est ouverte à 18h20 et levée à 20h25.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF

Etaient absents : M. Alain BLESSEMAILLE, M. Anthony POULIN, M. Emmanuel DUMONT, M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER, M. Thierry MORTON

Secrétaire de séance : Mme Catherine THIEBAUT

Procurations de vote :

Mandants : A. POULIN

Mandataires : F. PRESSE

Enseignement supérieur et Recherche - Subvention UFC - Guides étudiants

Rapporteur : Marcel FELT, Conseiller communautaire délégué

Commission : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Inscription budgétaire	
BP 2017 et PPIF 2017-2021 « Enseignement Supérieur »	Montant prévu BP 2017 : 300 000 € (enveloppe) Montant de l'opération : 4 000 €

Résumé :

L'agglomération bisontine accueille plus de 23 000 étudiants dont 82,3% sont inscrits à l'Université. Avec ses partenaires locaux, elle réalise deux outils d'information sur les possibilités d'enseignement supérieur en région : le guide régional : « **Entrer dans le SUP après le bac** » et « **le guide de l'étudiant 2017-2018** ».

Ces guides apportent aux lycéens futurs étudiants et aux étudiants entrants, toutes les informations nécessaires à leur cursus. L'Université de Franche-Comté sollicite le Grand Besançon pour une subvention à hauteur de 4 000 €.

I. Contexte

En partenariat avec l'Agglomération bisontine, l'Université de Franche-Comté réalise deux outils d'information sur les possibilités d'enseignement supérieur dans l'Académie de Besançon. La Direction de la Communication de l'UFC sollicite ses partenaires locaux pour participer à ces deux supports d'information qui apportent aux lycéens et étudiants, les informations nécessaires à leur cursus. Ces guides présentent non seulement l'information en matière de formation, de calendriers des inscriptions, de contacts, mais aussi des conseils pour bien vivre sur les campus.

Ces outils d'information participent au maintien des lycéens dans notre région et montrent que l'Agglomération du Grand Besançon accueille une offre de formations supérieures attractive et de qualité.

II. Les outils d'information

A/ le guide régional : Entrer dans le SUP après le bac

Ce guide est destiné aux lycéens de classes de terminales et de premières de l'Académie de Besançon. Réalisé en coproduction avec la Délégation régionale de l'Onisep, cette brochure imprimée en 13 000 exemplaires présente toute l'offre de formations supérieures en Franche-Comté, mais aussi toute la vie étudiante sur les campus, les calendriers des inscriptions et des conseils. Un espace de communication rédactionnel sur l'Agglomération du Grand Besançon est réservé dans ce guide (4^{ième} de couverture).

B/ le guide de l'étudiant 2017-2018

Coédité par l'Université et le CROUS de Besançon, ce guide est imprimé en 17 500 exemplaires. Cette seconde brochure s'adresse aux étudiants et leur propose toutes les modalités pratiques de vie sur les campus universitaires.

Le budget prévisionnel global pour ces supports de communication est de 49 475€. Le Grand Besançon est sollicité pour une subvention à hauteur de 4 000 €.

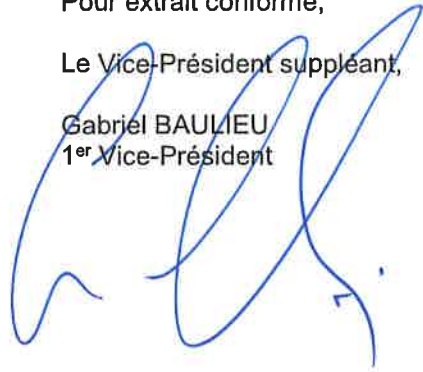
MM. JL FOUSSERET et D. SCHAUSS, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 4 000€ à l'Université de Franche-Comté au titre de la réalisation des guides « Entrer dans le SUP après le BAC » et « Le Guide de l'étudiant 2017-2018 ».

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 30
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 2

Préfecture du Doubs

Reçu le **19 SEP. 2017**



Contrôle de légalité